

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Juriste européen - Espace, Liberté, Sécurité, Justice	
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération n° CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français et espagnol		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Conditions cumulatives d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à la formation ainsi que la réalisation de la mobilité pour le parcours M2 Juriste Européen - Espace, Liberté, Sécurité, Justice (semestre 3 à l'Université de Barcelone, Espagne).		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 8 /20 à l'UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN									Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Juriste Européen - Espace, Liberté, Sécurité, Justice									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	150		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Module 40892 Université de Barcelone	75		15	15	Oui	Oui						Evaluation par l'Université de Barcelone
UE	S1	UE Module 43001 Université de Barcelone	75		15	15	Oui	Oui						
Semestre	S2	SEMESTRE 4	130		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Droit de l'ELSJ	60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Coopération judiciaire civile (*)	15			2	Non	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 1		Oral		
Matière	S2	Libre circulation des personnes, visa, asile	15			6	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Epreuve écrite de 3 h sur une des 3 matières désignée par le responsable du M2 (intitulé de la matière communiqué avant l'épreuve)
Matière	S2	Coopération judiciaire Pénale	15				Non							
Matière	S2	Citoyenneté-Protection des données	15				Non							
UE	S2	UE Bloc d'option (1 au choix)	70		10	10	Oui	Oui						
BLOC OPTION 1		70												
Matière	S2	Pilotage et gestion de projets européens (FEDER, FSE)	15			10	Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Epreuve écrite de 3 h sur une des matières de l'option choisie désignée par le responsable du M2 (intitulé de la matière communiqué avant l'épreuve)
Matière	S2	Droit parlementaire de l'Union européenne	10				Non	Non						
Matière	S2	Droit social européen	12				Non	Non						
Matière	S2	Protection européenne des droits fondamentaux 2	12				Non	Non						
Matière	S2	Médicaments et produits de santé	12				Non	Non						
Matière	S2	Droit européen de la santé et e-santé	9				Non	Non						
BLOC OPTION 2		52												
Matière	S2	Competition Law	20			10	Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Epreuve écrite de 3 h sur une des matières de l'option choisie désignée par le responsable du M2 (intitulé de la matière communiqué avant l'épreuve)
Matière	S2	Comparative public management	10				Non	Non						
Matière	S2	Competition Economics	10				Non	Non						
Matière	S2	Intellectual Property versus competition	6				Non	Non						
Matière	S2	Mergers and acquisition	6				Non	Non						
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)			12	12	Oui	Oui						
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage (stage en entreprise d'une durée minimale de trois mois)				12	Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire				12	Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	280		60	60								

(*) Matière susceptible d'être en hybridation (cours en présentiel et distanciel asynchrone)